

## besoin d'un coup de main

Par **may**, le **28/04/2006** à **12:25**

salut je vous présente un cas pratique sur la possession ac possesseur de bonne foiet celui de mauvaise foi.Je sai pas par ou commencer

M.de Flairsou qui a congédié, le 1er septembre 1989, sa domestique,Mme Rapetout,qui vivait auprès de lui, dans la gentille chaumière s'est aperçu de la disparition ce jourlà d'un certain nbre d'objets de valeur dont un chandelier en argent, une soupière également en argent, ainsi qu'un vase en or.

Mme Rapetout a été condamné par le tribunal correctionnel de Rouen le 10aout 1990 pr le vol de la soupière et du vase l'instruction ayant révélé qu'elle avai glissé ces 2objets dans le camion de déménagement au moment de son départ de la chaumière.On n'a pu retrouver chez elle que le chandelier et la soupière Mme Rapetout ayant vendu le vase à un antiquaire de la région qui l'a lui meme vendu pr la somme de 80 000frs à un certain M.Jachète lequel possède tjs l'objet.En outre Mme Rapetout si elle a avoué le vol de la soupière et du vase prétend etre propriétaire du chandelier pr l'avoir reçu à titre de don de M.flairsou il y a six ou sept ans.

M.deFlairsou aimerait que vous lui disiez s'il pe espérer récupérer ces divers objets et dans l'affirmative à quelles conditions.

Merci de me donner des pistes pour rédiger ce cas pratique ça serai sympa

Par **jeeecy**, le **28/04/2006** à **12:44**

bonjour

peux-tu commencer par nous donner tes premiers éléments de réflexion conformément à ceci <http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=242> ?

Merci  
Jeeecy

Par **may**, le **02/05/2006** à **15:32**

m flairsou pour récupérer son vase devra racheter son bien à l'antiquaire m jachète au prix où

mme rapetout la vendu il pourra grace à la condamnation de mme rapetout par le trib correctionnel m flairsou pourra récupérer sa soupière mais pour le chandelier mme rapetout devra prouver ke c bien un don de la part de mr flairsou

Je voulais juste savoir si mon raisonnement pr les gdes lignes était bon et si ça suffisai merci

Par **jeeecy**, le **02/05/2006** à **16:37**

[quote="may":375phlmt]m flairsou pour récupérer son vase devra racheter son bien à l'antiquaire m jachète au prix où mme rapetout la vendu il pourra grace à la condamnation de mme rapetout par le trib correctionnel m flairsou pourra récupérer sa soupière mais pour le chandelier mme rapetout devra prouver ke c bien un don de la part de mr flairsou

Je voulais juste savoir si mon raisonnement pr les gdes lignes était bon et si ça suffisai merci[/quote:375phlmt]

merci d'editer ton message et de faire des phrases avec un sujet, un verbe et un complement et surtout de la ponctuation, tout en evitant bien sur les abreviations parce que la c'est illisible....

on n'a pas les meme moyens de decryptage que la CIA...

Merci  
Jeeecy

Par **may**, le **12/05/2006** à **15:29**

c pas un problème je me suis débrouillée toute seule et oui quand on veut pas faire un petit

effort pour lire c pas la peine Image not found or type unknown

:twisted:


mais peu être que tu va pas comprendre ce ke je te dis là mais ca c ton problème Image not found or type unknown

Par **Gab2**, le **12/05/2006** à **20:58**

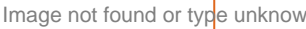
Les intervenants de ce Forum font déjà l'effort d'essayer d'apporter des solutions aux problèmes des gens, si en plus ils doivent faire l'effort de déchiffrer ce que les gens écrivent, je trouve pas ça très juste mais cela n'engage que moi....

Par **jeeecy**, le **15/05/2006** à **00:07**

[quote="may":3eu7b7zr]c pas un problème je me suis débrouillée toute seule et oui quand on

veut pas faire un petit effort pour lire c pas la peine 

:twisted:

mais peu être que tu va pas comprendre ce ke je te dis là mais ca c ton problème 

[/quote:3eu7b7zr]

c'est ton probleme mais si tes messages sont edites par des modérateurs ou administrateurs ou si tu n'as pas de reponse, alors tu sais comment regler le probleme...

pourquoi t'aider si tu n'y mets pas du tien?